Publication: mercredi 1 février 2017 16:25

Puissance 2D, 1^{er} février 2017

Métropoles : Jean-Pierre Sueur désapprouve la décision de la majorité LR/UDI du Sénat de voter une question préalable

Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, fait savoir dans un communiqué qu'il "désapprouve totalement la décision de la majorité LR/UDI du Sénat de voter une question préalable, qui va empêcher tout débat et tout amendement".

Explications:

"Alors que le débat sur le projet de loi sur Paris et les métropoles était prévu au Sénat sur trois jours la semaine prochaine, les membres de la majorité LR/UDI de la commission des lois du Sénat ont décidé, ce mercredi matin, de voter une question préalable, dont l'objet est de décider qu' « il n'y a pas lieu de délibérer ».

Je me suis vigoureusement opposé à cette décision, qui sera sans nul doute reprise en séance publique.

Pour des raisons de principe d'abord : cela fait quatre fois en deux mois que la majorité sénatoriale utilise cette procédure par laquelle elle s'interdit elle-même de débattre et d'amender les textes, alors que la Constitution le lui permet et qu'en dernière lecture, l'Assemblée Nationale peut reprendre les rédactions du Sénat et les siennes propres.

Ce faisant, cette majorité du Sénat se tire chaque fois « une balle dans le pied ».